

Le PLU approuvé, notre destin maîtrisé

La dernière séance du Conseil Municipal aura surtout été marquée par l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le document majeur qui régira dorénavant les droits du sols de notre territoire. Un document qui, surtout, projette Mandelieu-La Napoule dans son futur proche, en s'attachant à préserver et à valoriser son identité. Se développer, oui mais pas à n'importe quel prix. En préambule de la délibération, le Maire a justement rappelé les objectifs visés par l'équipe municipale :

- Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Maîtriser l'urbanisation tout en assurant une diversité dans l'habitat notamment au regard de l'offre en logements pour actifs
- Renforcer les « centralités » tout en protégeant l'originalité des quartiers
- Assurer une capacité de développement économique

70% de notre territoire est ainsi en zone naturelle. « le Plu le réaffirme avec force » a noté Henri Leroy. C'est ainsi que concernant la question d'une décharge à Barbossi, le premier magistrat a écarté d'un revers de la main « toutes possibilités d'implantation, le PLU bannit le CSDU. J'ai obtenu des assurances que la Directive Territoriale ne soit pas révisée. » Sur le plan des logements pour actifs, le Plu « favorise la mixité sociale, notamment au travers du PLS (Prêt Locatif Social) qui est pour chaque projet, fixé entre 25 à 35%." Prenant pour exemple le programme situé face aux Ormes, avenue de Cannes, le Maire a souligné qu'il dépasse même ce seuil, avec 40% de PLS prévus.

Mandelieu au carrefour des métiers

La bataille pour l'emploi se joue aussi sur le terrain de l'intercommunalité. C'est ainsi que Mandelieu se joint à la Ville de Cannes pour l'organisation du « Carrefour des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Événementiel » en apportant une aide financière de 1000 euros. Un soutien utile pour assurer des retombées positives en terme d'emplois sur le bassin cannois.

Le casino poursuit sa route

Le savez-vous ? Les jeux de Casino relèvent d'une délégation de Service Public et sont donc soumis à autorisation d'exploitation. Au vu « de la bonne gestion Casino et la participation active de l'entreprise sur Commune », le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le renouvellement de l'autorisation jeux pour une période de 5 ans. Une reconduction qui pèse lourd dans le budget communal, la taxe sur produits de jeux de Casino s'est élevée en 2005 à 3 millions d'euros...

Le quartier de Capitou redonne des couleurs à ses façades

Mandelieu poursuit ses opérations de reconquête et de valorisation du bâti ancien. Après les Termes, puis Napoule, le quartier de Capitou est au cœur d'une démarche d'embellissement de ses façades. Et comme sur les opérations précédentes, la ville confie au Parc des Alpes-Maritimes une mission d'étude de mise en œuvre, en concertation avec les élus et les Services de la Ville. Rappelons qu'à l'issue de l'étude, les propriétaires intéressés seront assistés par le Pact dans le montage technique et financier du dossier. La subvention versée par la Ville est fonction de la superficie de la façade et l'usage qui est fait des « murs » (usage d'habitation ou commercial). A terme, cette initiative permettra de restaurer l'image du quartier dont les bâtiments datant du début du siècle sont aujourd'hui marqués par un défaut d'entretien des façades les plus anciennes ou par des ravalements récents réalisés sans homogénéité.

Europa, outil pour l'avenir

Milieu très concurrentiel, le tourisme d'affaires appelle une stratégie de positionnement et de conquête réfléchies. Fer de lance de cette politique, le Palais de Congrès Europa est au cœur d'un vaste projet de rénovation et d'extension à la mesure des enjeux socio-économiques pour notre bassin de vie. C'est en substance ce qu'il faut retenir de la délibération portant sur la modification du projet d'Europa, suite au résultat du concours d'architecte qui s'est révélé